BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/11/2023 12			Exercice N-1 30/11/2022 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	1 304 843.96	532 392.13	772 451.83	572 431.03
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	1 304 843.96	532 392.13	772 451.83	572 431.03
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	61 390.64	13 425.47	47 965.17	16 329.61
	Autres créances	13 724.61		13 724.61	60 449.24
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	71 660.14		71 660.14	184 528.43
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)				
	Total III	146 775.39	13 425.47	133 349.92	261 307.28
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 451 619.35	545 817.60	905 801.75	833 738.31

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/11/2023 12	Exercice N-1 30/11/2022 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000)	40 000.00	40 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	4 000.00	4 000.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	287 636.24	287 636.24
	Report à nouveau	144 551.82	128 640.89
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	59 587.99	40 910.93
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	535 776.05	501 188.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	58 836.04	78 384.99
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	98 977.97	60 954.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40 005.60	41 284.80
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 752.00	131 370.12
	Dettes fiscales et sociales	4 990.21	3 148.01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	45 463.88	17 408.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	370 025.70	332 550.25
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	905 801.75	833 738.31
	(1) Dont à moins d'un an	331 053.70	232 429.00

AB LEASE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 €
Siège social : 1 Rue René Francart
51100 REIMS

R.C.S REIMS 511 393 175

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 29 mai,
A seize heures.

La société « CORE DEVELOPPEMENT » associée unique, représentée par Monsieur Edouard CORNU, représentant légal de ladite société, et Présidente de la **SASU AB LEASE** au capital de 40.000 €, divisé en 160 actions de 250 € chacune, fait les déclarations suivantes en vue de l'établissement du procès-verbal de l'associé unique devant statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le **30 novembre 2023**,
- Approbation desdits comptes et conventions, quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Le président dépose à l'assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 30 novembre 2023,
- le texte des résolutions proposées.

Lecture est ensuite donnée des comptes annuels.

L'associée unique a pris les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION
L'associée unique, après présentation des comptes de l'exercice clos le **30 novembre 2023**, approuve ces comptes, tels qu'ils ont été présentés et se soldant par un bénéficie de 59 587.99€. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique et président décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice 59 587.99 € de la façon suivante :

La somme de	25 000 €
A titre de dividendes à l'associée unique	
Soit 156.25 € par action	
La somme de	34 587.99 €
En totalité au compte « report à nouveau », créditeur, qui,	
Après affectation, sera créditeur à hauteur de 179 139.81 €.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre des exercices sociaux clos le 30 novembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique rappelle qu'il a été procédé aux distributions de bénéfices ci-dessous, au cours des trois derniers exercices :

- 2021/2022 : 25 000 €
- 2020/2021 : 25 000 €
- 2019/2020 : 20 000 €

TROISIEME DECISION

L'associé unique et président prend acte des conventions suivantes qui ont été conclues par lui durant l'exercice écoulé :

- Prise en compte des rétrocessions de contrats de location à hauteur de 36 663.48 € d'AB Lease à ABL informatique

- Prise en compte des rétrocessions de contrats de location à hauteur de 5 000.40 € d'AB Lease à ABL infosoft

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures cinquante.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé, après lecture par l'associé unique.

Le président
La S.A.S CORE DEVELOPPEMENT
Représentée par M Edouard CORNU



AB LEASE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 €
Siège social : 1 Rue René Francart
51100 REIMS

R.C.S REIMS 511 393 175

TEXTE DES RESOLUTIONS VOTEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 mai 2024

DEUXIEME DECISION

L'associée unique et président décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice 59 587.99 € de la façon suivante :

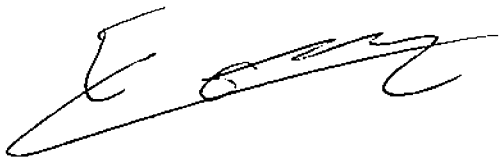
La somme de	25 000 €
A titre de dividendes à l'associée unique	
Soit 156.25 € par action	
La somme de	34 587.99 €
En totalité au compte « report à nouveau », créditeur, qui,	
Après affectation, sera créditeur à hauteur de 179 139.81 €.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre des exercices sociaux clos le 30 novembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique rappelle qu'il a été procédé aux distributions de bénéfices ci-dessous, au cours des trois derniers exercices :

- 2021/2022 : 25 000 €
- 2020/2021 : 25 000 €
- 2019/2020 : 20 000 €

La S.A.S CORE DEVELOPPEMENT
Représentée par M Edouard CORNU



ANNEXE

Exercice du 01/12/2022 au 30/11/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux. Ils correspondent aux montants facturés par les partenaires via les contrats de location financés en direct par AB Lease.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée des contrats de location
Matériel de location: 12 à 60 mois.
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée des contrats de location.

b) Titres immobilisés

Néant

c) Titres de placements

Néant.

d) Stocks

Néant.

e) Provisions réglementées

Aucune provision

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
AB Lease prélève les contrats de location qui ne sont pas financés par un partenaire de leasing: produit de location.
Lorsqu'un dossier est financé à un partenaire, le produit est comptabilisé en dossier non portée.
Parallèlement, le coût de la location est comptabilisé en charge de location mobilière.
Chiffre d'affaires :
Produit de location : 276 892 €
Autres produits : 330 €
Dossier non portée : 294 316 €
Location mobilière : 221 188 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/12/2022 au 30/11/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	909 081		398 653
TOTAL	909 081		398 653
TOTAL GENERAL	909 081		398 653

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 891	1 304 844	1 304 844
TOTAL		2 891	1 304 844	1 304 844
TOTAL GENERAL		2 891	1 304 844	1 304 844

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	336 650	41 691	2 891	375 451
TOTAL	336 650	41 691	2 891	375 451
TOTAL GENERAL	336 650	41 691	2 891	375 451

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	41 691				
TOTAL	41 691				
TOTAL GENERAL	41 691				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	14 706		1 281		13 425
TOTAL	14 706		1 281		13 425
TOTAL GENERAL	14 706		1 281		13 425
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 281		

ANNEXE

Exercice du 01/12/2022 au 30/11/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	15 711	15 711	
Autres créances clients	45 680	45 680	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 725	13 725	
TOTAL	75 115	75 115	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	58 836	19 864	38 972	
Emprunts et dettes financières divers	46 786	46 786		
Fournisseurs et comptes rattachés	121 752	121 752		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 438	4 438		
Autres impôts taxes et assimilés	552	552		
Groupe et associés	52 192	52 192		
Autres dettes	45 464	45 464		
TOTAL	330 020	291 048	38 972	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 549			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
titres composant le capital	250.0000	160			160

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	24 857
Total	24 857

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 000
Dettes fiscales et sociales	552
Autres dettes	41 664
Total	48 268

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 2
Etat des amortissements 2
Etat des provisions 2
Etat des échéances des créances et des dettes 3
Composition du capital social 3
Dépréciation des créances 3
Produits à recevoir 3
Charges à payer 3

NA = Non Applicable NS = Non significative